

Il reste à signaler le fait que certains volcans de tufs sont sillonnés de fractures rayonnantes qui semblent sans aucun rapport avec la structure profonde du fossé tectonique. Elles sont probablement dues, soit à la contraction des tufs après leur émerision, soit à leur tassement ou bien à des ruptures déterminées par les séismes suivant des zones de tension créées par les deux premières causes.

\*  
\*\*

Je me propose, maintenant, de relater mes *observations de terrain* : 1° sur les volcans de tufs et les volcans mixtes, 2° sur les laves qui les encadrent.

J'inclurai dans le 1° le volcan Turunga où j'ai fait ma jonction avec la mission du Professeur SAHAMA, de l'Université de Helsinki, qui étudiait, à la même époque, les flancs sud et sud est du Nyiragongo, également dans le cadre de la Mission volcanologique de l'*Institut des Parcs Nationaux*. Mais le Turunga n'est plus un volcan sous-lacustre. Par contre, je ne ferai qu'ébaucher la constitution du mont Goma, car son étude approfondie fera l'objet d'un prochain Mémoire de A. MEYER.

Enfin, j'attire l'attention sur le caractère provisoire de certaines observations qui ne pourront prendre leur valeur que lorsqu'elles seront appuyées par des études pétrographiques et des analyses chimiques.

D'une façon générale, je m'abstiendrai ici de donner leur nom pétrographique aux laves que je mentionnerai, même si leur identité est connue, car certaines d'entre elles appellent une revision à effectuer dans un plan d'ensemble.

En ce qui concerne les caractères minéralogiques et chimiques des laves du mont Goma et du Nyamutsibu (« lac Vert ») et de leurs tufs, ainsi que de leurs cendres, je renvoie à mon Mémoire cité plus haut. Les données qui figurent dans ce Mémoire, élaboré à la suite d'une mission de l'*Office des Cités Africaines*, ne sont que des éléments assez épars destinés à être intégrés dans l'étude pétrographique d'ensemble des anciens volcans sous-lacustres de la bordure nord du lac Kivu que je me propose d'effectuer au cours des prochains mois.

N.B. — Les altitudes mentionnées dans les paragraphes qui suivent sont approchées à  $\pm 20$  m, compte tenu de la sensibilité de l'altimètre dont je disposais et des variations diurnes de la pression. Chaque matin, au départ, j'effectuais le réglage de mon altimètre au niveau du lac et je le contrôlais au retour.